

Modell Planung und Beratung

## **Modèle «Planification et conseil»**

### **Norme de compréhension**



Référence  
SN 509 111:2014 fr

Valable à partir du: 2014-11-01

Editeur  
Société suisse des ingénieurs  
et des architectes  
Case postale, CH-8027 Zurich

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/correctif](http://www.sia.ch/correctif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

## Table des matières

	Page
<b>Note préliminaire</b> .....	4
<b>Commentaires au sujet du modèle «Planification et conseil»</b> .....	5
<b>Définitions</b> .....	7
<b>Exemples de formes d'organisation</b> .....	8
<b>Phases, phases partielles et objectifs des phases partielles</b> .....	10
<b>Structure des tableaux des phases partielles</b> .....	12
<b>Tableaux des phases partielles</b>	
<b>1 Travaux préparatoires</b> .....	13
11 Enoncé des besoins, définition du mandat .....	13
<b>2 Stratégie</b> .....	14
21 Description de l'état existant, analyse de la situation .....	14
22 Enoncé des objectifs et des conditions- cadres .....	16
23 Choix de la stratégie .....	17
<b>3 Conception</b> .....	18
31 Recherche de solutions .....	18
32 Choix de la solution .....	19
33 Elaboration de la solution .....	20
<b>4 Décision formelle</b> .....	21
41 Décision de mise en œuvre .....	21
42 Procédure d'approbation et de voies de droit .....	23
<b>5 Réalisation</b> .....	24
51 Mise en œuvre .....	24
<b>6 Suivi</b> .....	25
61 Evaluation du succès des mesures ....	25
62 Mesures correctives .....	26
<b>F Phases partielles à mettre en œuvre selon les besoins</b> .....	27
F1 Procédure de sélection .....	27
F2 Procédure de participation .....	29

---

## Note préliminaire

---

La norme SIA 111 *Modèle – Planification et conseil* décrit le déroulement par phase d'un processus de planification ou de conseil pour différents projets implantés dans le territoire, avec une répartition des rôles et des modules à choix.

La norme SIA 111 *Modèle – Planification et conseil* contient aussi des définitions relatives aux différents acteurs impliqués dans le processus de planification ou de conseil.

Les mandats des prestataires sont toutefois exclusivement régis par le contrat conclu sur la base des règlements SIA 104, 105 et 110.

---

**Commission SIA 111****Modèle «Planification et conseil»**

Président	Dr Alfred Hagmann, ingénieur civil SIA	Zurich
Membres	Beatrice Bayer, architecte SIA Armin Meier, ingénieur SIA Bernhard Perren, ingénieur forestier SIA Hans-Peter Rüdüsüli, architecte paysagiste SIA/FSAP Olivier Schneider, ingénieur forestier SIA Stefano Wagner, ingénieur agronome SIA, aménagiste Stefan Walther, ingénieur forestier SIA	Bâle Saint-Gall Thoune Zurich Corcelles NE Lugano Brig-Glis
Adjoint administratif	Hans Briner, ingénieur civil SIA, juriste	Wil ZH
Responsable bureau SIA	Michel Kaeppeli, architecte, bureau SIA	Zurich

---

---

**Adoption et validité**

L'Assemblée des délégués de la SIA du 23 mai 2014 a adopté à Soleure la présente norme SIA 111 *Modèle: Planification et conseil*. Elle remplace le règlement SIA 111 *Modèle de prestations: planification et conseil* (2003).

Elle s'applique à partir du 1<sup>er</sup> Novembre 2014.

Le Président

Le Directeur

Stefan Cadosch

Hans-Georg Bächtold

---

Copyright © 2014 by SIA Zurich

Tous droits réservés, qu'il s'agisse de réimpression même partielle, de reproduction partielle ou complète (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement dans des banques de données, et de traduction.